



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 mars 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Catherine NONNOTTE-BOUTON

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 5
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 12 mars 2024
Date de publication : 22 mars 2024

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline, DOUZENEL	Alexandre, CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DELAINE Isabelle, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-	BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, CUSSEY Laëtitia, PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume
---	--	---

Conseillers absents ayant donné procuration

BERTHAUD Mathieu donne procuration à ROCHE Paul, GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, GOMET Nicolas donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé, MUGNIER Christine donne procuration à MANGIN Isabelle

Conseillers absents non représentés

Objet : Cession de terrain à la Société OMNIA REX - Délibération complémentaire : désaffectation et déclassement du domaine public

Rapporteur : Monsieur Alexandre DOUZENEL

Par délibération n° DCM-2024-001 du 26 janvier 2024, le Conseil Municipal a réitéré sa décision de cession au profit de la société OMNIA REX ou tout organisme se substituant, des parcelles situées sur la commune de DOLE cadastrées section BW n° 320 et section BW n° 317 pour une surface totale de 7454 m² pour la réalisation d'un cinéma multiplexe à proximité du centre-ville.

La parcelle cadastrée section BW n° 320 d'une superficie de 7328 m² est issue de la parcelle BW n° 271, et correspond à l'emprise foncière des anciens abattoirs municipaux de la Ville de Dole qui étaient affectés à un service public et incorporés dans le domaine public communal.

Il convient de constater la désaffectation du terrain et de prononcer le déclassement du domaine public communal de la parcelle cadastrée section BW n° 320. En effet, ce bien n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public depuis la démolition des anciens bâtiments il y a plusieurs années.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 13 mars 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **DE CONSTATER** la désaffectation de la parcelle située sur la commune de DOLE cadastrée section BW n° 320, d'une superficie de 7328 m², telle que figurant sur le plan ci-annexé,
- **DE PRONONCER** le déclassement du domaine public communal de la parcelle BW n° 320 d'une superficie de 7328 m², conformément aux dispositions de l'article L.2141-1 du Code général de la propriété des personnes publiques.

SCRUTIN	POUR : 35	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 5 PROCURATION(S)	

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- Pôle Topographique de Gestion Cadastres-Centre des Finances Publiques-3 rue Victor Bérard-39300 Champagnole
- OMNIA-REX-16 rue du Docteur Courvoisier-70000 VESOUL
- Maître Paul BARTHEN-13 rue Macedonio Melloni-39100 DOLE

*Fait à Dole, le 18 mars 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAGNOUX



